

# SECTION SPORTIVE

Scolaire Football

ÉDUCATION EXCELLENCE

TERRITOIRE

FÉMININES & MASCULINS





















### Au TAPFC

2 terrains synthétiques
2 terrains en herbe
1 salle de musculation
Transport en bus et
minibus assuré par le
club.
Encadrement:
1 DES
2 BEF
1 BMF (Spé Gardiens)



### Au lycée

1 gymnase 1 salle gymnique Coordination: 1 prof d'EPS 1 CPE



## TRELISSAC ANTONNE PERIGORD FOOTBALL CLUB

Créé en 1950, le Trélissac Antonne Périgord Football Club évolue aujourd'hui en championnat National 2. Toutes ses équipes de jeunes évoluent au meilleur niveau régional. Il compte à ce jour plus de 500 licenciés.

Depuis huit ans, l'éducation a été définie comme la thématique de développement prioritaire du TAPFC, en valorisant l'insertion et l'intégration des jeunes par la pratique du football. Même si l'objectif premier semble s'inscrire dans une dimension sportive de compétition, la volonté de l'équipe éducative et dirigeante est bien de former et d'accompagner avant tous les citoyens de demain des adultes intégrés dans une société respectueuse du « bien-vivre ensemble ».

Tous les acteurs du club en sont persuadés, la performance sportive ne peut exister sans s'inscrire dans une dimension éducative marquée et identifiée.

Le TAPFC est le club support de la section sportive scolaire football (SSSF).

# LYCEE SAINT JOSEPH

Le lycée Saint Joseph propose à plus de 600 élèves un panel d'options scolaires élargi autour des filières d'enseignement général, technologique et professionnel.

Cette volonté de maintenir une structure éducative à taille humaine permet une plus grande proximité entre les élèves et leurs professeurs et garantit ainsi l'assimilation des apprentissages indispensables au bon déroulement de leur scolarité.

Avec un encadrement pédagogique compétent et d'excellents résultats aux examens nationaux, le lycée Saint Joseph s'investit dans différents domaines d'activités comme par exemple le secteur aéronautique, artistique, culturel ou sportif.

Cette politique d'ouverture apporte aux élèves engagés dans cette voie une culture plus étendue et diversifiée, une reconnaissance (lutte contre le décrochage scolaire) et une source d'épanouissement se traduisant souvent comme des leviers supplémentaires à la réussite de leur parcours scolaire.

# **VILLE DE TRELISSAC**

La municipalité est un partenaire incontournable du Trélissac Antonne FC mais également de la SSSF.

En effet, l'ensemble des installations sportives du site du bourg et des Maurilloux est mis à disposition, gracieusement, pour valoriser et soutenir les démarches éducatives, scolaires et sportives.

# PRESENTATION DU DISPOSITIF

La Section Sportive (SSSF) permet à des jeunes de 15 à 18 ans de se perfectionner à la pratique du football tout en suivant une scolarité normale. A ce titre, et conformément aux termes de la circulaire ministérielle n° 2011-099 du 29 septembre 2011, elle s'inscrit dans le dispositif fixant l'approfondissement d'une pratique sportive et l'accessibilité à la pratique du sport de haut niveau en :

- Renforçant et optimisant la pratique autour de l'entraînement
   (4 séances / semaine)
- Préparant le joueur d'excellence à intégrer le haut niveau (en lien avec le club support)
- Favorisant la construction du triple projet: : Sportif, Scolaire, Educatif.

La SSSF est en lien avec le projet pédagogique de l'établissement Saint Joseph et contribue à bonifier sa politique d'ouverture vers l'extérieur .

La convention : Le club de Trélissac engage un investissement conséquent dans la formation des joueurs/ses et des élèves.

Depuis la rentrée 2018/2019, une convention tripartite entre le club, l'élève (la famille) et le lycée a été mise en place afin de garantir et de préserver l'intérêt de chaque acteur.

### Coût et prestation:

Les familles des élèves inscrits sur le dispositif doivent s'acquitter d'une contribution mensuelle.

Au regard du statut choisi :

- Interne
- Demi-pensionnaire
- Externe

### Discipline

Le maintien dans la section sportive est lié aux résultats sportifs, scolaires et comportementaux.

En cas de non maintien dans la section, l'aide à la scolarité allouée par le club sera automatiquement supprimée.

SECONDE

FILIERE GENERALE

OU PROFESSIONNELLE

PREMIERE

FILIERE GENERALE

ET

TECHNOLOGIQUE

FILIERE

ou

**PROFESSIONNELLE** 

TERMINALE

FILIERE GENERALE ET

TECHNOLOGIQUE

ou

FILIERE
PROFESSIONNELLE

A noter que pour les élèves du Trélissac Antonne Périgord Football Club, une participation financière du club sera proposée aux familles afin de rendre accessible le dispositif au plus grand nombre.

\* Voir les options disponibles dans le dossier d'inscription

# EMPLOI DU TEMPS TYPE

lundi mardi mercredi jeudi vendredi COURS 8H-12H COURS 8H-12H COURS 8H-12H COURS 8H-12H COURS 8H-12H REPAS + ETUDE REPAS + PAUSE REPAS + PAUSE REPAS + PAUSE REPAS + ETUDE 12H-13H30 12H-13H30 12H-13H30 12H-13H30 12H-13H30 **COURS** COURS 13H30-15H30 ETUDE 13H30-15H30 ETUDE15H30-17H30 COURS 13H30-15H30 13H30-17H30 ENTRAINEMENT 16H30 ENTRAINEMENT 16H30 ENTRAINEMENT 16H30

ENTRAINEMENT 17H45

### **DOSSIER A TELECHARGER**

sur www.trelissac-fc.com sur www.stjo-24.fr

A retourner au plus tard le 6 avril 2022

### à l'adresse suivante

Lycée Saint-Joseph
Secrétariat des Lyçées
23 avenue Georges Pompidou
24000 Périgueux

Contact secretariat.lycees@stjo-24.fr fredvenou@trelissac-fc.com

### Lieu:

Plaine des Sports de Trélissac Stade Firmin Daudou 24750 Trélissac

Commission scolaire et délibération fin mai, début juin 2022

Résultats Début juin 2022

### Date du concours :

Mercredi 13 Avril 2022 (garçons) Mercredi 11 mai 2022 (filles)

à partir de 13h30

# Procédure de recrutement:

Le mercredi 13 Avril 2022 (garçons) Le mercredi 11 mai 2022 (filles) À partir de 13h30

Plaine des Sports stade Firmin Daudou 24750 Trélissac

- Un concours d'entrée par une sélection sur le plan sportif (matchs et formes jouées). Une commission sportive établit une première liste de joueurs/ses retenu(e)s.
- Les dossiers scolaires des joueurs/ses retenu(e)s sont examinés par une commission mixte réunissant le chef d'établissement, la conseillère principale d'éducation, le directeur adjoint, le responsable de la SSSF et un représentant du club.
- L'admission dans la section sportive est donc prononcée après le concours d'entrée et l'étude du dossier scolaire des joueurs/ses retenu(e)s ainsi qu'en fonction du nombre de places vacantes (options demandées, fin de scolarité, démission, éviction et disponibilités de l'internat.)
  - Les résultats du concours seront disponibles sur le site du lycée et du club courant juin.